

Direction Juridique
Pôle Digital et Distribution
Mobile : +33 (0)6 48 39 24 61
florence.charbonnier@laposte.fr

Paris, le 6 octobre 2025

Association Avenir de la
Langue française
Monsieur Serge DUBIEF
BP 6
77 430
Champagne sur Seine

Lettre recommandée avec avis de réception

Objet : utilisation des termes « SUPPLY CHAIN »

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier en date du 2 septembre 2025 aux termes duquel vous demandez à La Poste de cesser d'utiliser les termes SUPPLY CHAIN sur ses véhicules.

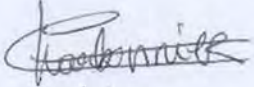
Cette expression contreviendrait à l'article 3 de la loi n°94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

J'ai bien pris note de votre demande et je suis en train de l'examiner la plus grande attention.

Je reviendrai vers vous dans les plus brefs délais avec une réponse détaillée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Florence CHARBONNIER



Juriste